

COMPTE-RENDU DETAILLE

Introduction

Le mot d'accueil a été prononcé par Monsieur Pierre Pacaud, Chargé de Mission Mobilité - Ville Durable, DG R&I du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I.), et Représentant au Comité de Programme (R.C.P.) dans le cadre d'Horizon 2020.

Session plénière

Nouvelle organisation au sein de la Commission européenne

Monsieur Andrea Gentili, représentant de la Commission européenne, a informé qu'une nouvelle organisation moins sectorielle a récemment été mise en place au sein de la CE. Cet organigramme est adapté au nouveau programme Horizon Europe.

Monsieur Gentili est désormais Chef adjoint de l'Unité D3 'Industries du futur à faibles émissions / Low Emission Future Industries' de la nouvelle Direction D 'Clean Planet' au sein de la DG Recherche & Innovation. Il précise que l'Unité D3 traitera des thèmes 'aviation, maritime, acier et charbon' tandis que l'Unité D2 traitera de la thématique 'transports de surface' qui inclut la ville 'Smart cities' avec les problématiques de mobilité ('Systèmes urbains et de mobilité dans le futur').

Présentation générale des appels Transport 2020

Le Transport est traité en synergie avec d'autres programmes de financement européens : Connecting Europe Facility 'CEF' / Mécanisme pour l'interconnexion en Europe 'MIE' avec un budget de 23.4 milliards € tandis que le budget Horizon 2020 s'élève à 2.4 milliards €.

Monsieur Andrea Gentili a présenté chaque topic succinctement compte-tenu du déroulement de l'Info Day Transport à Bruxelles le 7 octobre 2019.

- Les présentations et vidéos d'enregistrement de toutes les sessions de cet Info Day sont disponibles.
- Visionner les vidéos si un doute subsiste sur un topic.
- En outre, une présentation sur la manière de répondre à un appel et des conseils : cf présentation 'Tips for applicants'.

Caractéristiques du programme de travail Transport 2020 et conseils

Monsieur Andrea Gentili apporte des informations complémentaires sur les caractéristiques du programme de travail 2020 et des conseils pour les participants au programme :

- Les appels Transport 2020 continuent de contribuer aux deux domaines clés qui relèvent des défis à l'échelle mondiale :
 - Construire un avenir avec faibles émissions de carbone et résistant aux phénomènes climatiques (appels LC et MG)
 - La numérisation et la transformation de l'industrie européenne (AAP ART)
- Et en complément des appels spécifiques sur la nouvelle génération des batteries (LC-BAT).

- **L'introduction du programme de travail** pages 6-11 définit le contexte politique et les priorités actuelles de la Commission européenne. Toutes les propositions doivent s'insérer dans ce cadre : il est donc primordial de lire attentivement cette introduction et de suivre ces recommandations.
- **Les conditions à la fin de chaque appel** donnent le montant du budget alloué à chaque topic, précisent des critères d'éligibilité et d'admissibilité qui sont très stricts, indiquent le nombre de pays et le genre de partenaires à inclure dans une proposition. Suivre ces conditions sinon la proposition sera rejetée. D'autres critères d'évaluation sont également décrits. Lire attentivement et comprendre.
Pour référence dans le programme de travail :
 - Appel MG et LC-MG : pages 115-119
 - Appel DT-ART : pages 133-134
 - Appel LC-GV : pages 153-154
- **Prêter attention aux auxiliaires** shall/should/must qui marquent une obligation de traiter les points d'activité cités.
- **Rédaction de la proposition :**
 - Indiquer clairement le nombre et les points d'activité qui seront abordés.
 - Elaborer un concept solide car les appels sont très compétitifs. Les premières pages de la proposition sont fondamentales.
 - Avoir un budget cohérent et un bon consortium avec des partenaires qui sont engagés à mettre en œuvre les résultats.
 - Utiliser un langage accessible et simple. Les experts évaluateurs ne sont pas toujours experts de la thématique (si incompréhension, risque d'avoir une note inférieure). Faire relire la proposition, avant de la déposer, par une personne qui n'est pas dans le domaine.
 - Inclure des tableaux, des graphes, des images.
 - Respecter impérativement le nombre de pages.
- **Coopération internationale** : beaucoup d'efforts ont été fournis pour développer l'INCO qui est en général indiqué dans le topic. Si elle n'est pas mentionnée, elle est souhaitable, sauf si mention contraire, car elle apporte une valeur ajoutée claire. Dans le projet, des tâches spécifiques doivent être identifiées pour créer des passerelles.
- **Mise en œuvre** /'Implementation' :
 - L'instrument RIA : la plupart des appels RIA font l'objet d'une évaluation en 1 étape, à l'exception de quelques-uns qui sont en 2 étapes.
 - Quelques topics incluent des sous-topics avec différents instruments (RIA, IA, CSA). L'impact est indiqué pour chaque sous-thématique.
 - Lire attentivement les parties Scope – la première phrase est la plus importante - et Impact de chaque Topic.
- **Les critères d'évaluation** sont toujours Excellence, Impact, Mise en œuvre – Viser à atteindre une note de 4.5/5 dans chaque critère :
 - Excellence : indiquer la valeur ajoutée au niveau européen.
 - Impact : répondre à la question « Pourquoi ? » et justifier aux niveaux connaissance, politique et sur les citoyens.
 - Mise en œuvre : insister sur la dissémination et l'exploitation des résultats (accroître la connaissance, la visibilité, la collaboration...).
- **Nouveautés 2020** en phase avec les priorités politiques :
 - Marché du digital est un aspect crucial,
 - Bas carbone et effets sur la santé,
 - Aspect de complémentarité des appels avec ceux des années précédentes,
 - Croissance de la notion d'impact dans les propositions. L'argent public doit être justifié et avoir un impact direct sur les citoyens : qualité de l'air, du sol, réduction des émissions
 - Un topic avec un financement somme forfaitaire 'Lump Sum' : MG-4-9-2020. Engagement sur un résultat (i.e. les livrables). L'avantage du financement par 'Lump Sum' est l'absence de nécessité de déclaration des temps passés sur le projet et d'audit in fine. Ce genre d'appel a déjà été testé dans les appels « Santé ». La Commission européenne a publié une vidéo et une présentation dédiées au financement 'test' par sommes forfaitaires.

- **FAQ** : vérifier toutes les questions et réponses répertoriées dans la partie FAQ sur le portail 'Funding & tender opportunities' et qui peuvent apporter des clarifications. Si une demande d'éclaircissement sur une ambiguïté est nécessaire : exprimer sa demande sur le portail.
- **Contribution** (13 M€) à la partie 10 du programme : appels '**Smart Cities & Communities**' (SC3 – programme de travail Energies sûres, propres et efficaces) et le Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux '**ELENA**'.

Appels Transport 2020

- Le programme Transport présente 25 topics pour l'année 2020 répartis sur 3 appels :
 - Mobilité pour la croissance MG & LC-MG : 19 topics pour 191 M€ (dont un appel Croissance bleue MG-BG)
 - Transport routier automatisé DT-ART : 2 topics pour 50 M€
 - Véhicules verts LC-GV : 4 topics pour 55 M€
- Le programme de travail 'Activités transversales' inclut 4 appels "Batteries de nouvelle génération" LC-BAT dans le domaine du Transport pour un budget de 90 M€.
- Des détails complémentaires par topic sont insérés dans les tableaux des appels sur le portail national Horizon 2020.

Horizon Europe

- La France se situe en 5^{ème} position sur la dépense intérieure pour la recherche et le développement avec un taux de 2,3% du PIB, soit un montant de 49.8 Milliards €.
- **Horizon Europe prendra effet le 1^{er} janvier 2021**, pour la période 2021-2027. Son **budget**, toujours en cours de négociation, est **estimé à 100 milliards d'euros**.
- Les **objectifs** d'Horizon Europe :
 - Renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union
 - Stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie
 - Concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union
 - Contribuer à répondre aux problématiques mondiales
- Le programme est **structuré en quatre piliers** :
 - Pilier I : Science d'excellence - 27% du budget
 - Pilier II : Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne - 56%. Six clusters dont le n° 5 'Climat, énergie et mobilité'
 - Pilier III : Europe plus innovante - 13%
 - Pilier IV (Pilier transversal) : Elargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche - 4%
- **Nouveautés** :
 - **Widening - Elargir la participation et renforcer l'EER**. Objectif : Etendre les possibilités de coopération internationale en élargissant le nombre de pays et en associant certains pays tiers.
 - La **création du Conseil européen d'innovation (CEI)** qui sera un guichet unique de financement pour soutenir l'innovation de rupture créatrice à l'échelle européenne. Le programme FET /Technologies futures et émergentes (financement de projets collaboratifs et interdisciplinaires) sera désormais intégré dans le CEI.
 - Une **redéfinition des partenariats public-privé (PPP)** avec la création de nouveaux PPP et une approche différente, c'est-à-dire la séparation en trois catégories : partenariats coprogrammés / cofinancés / institutionnalisés. La Commission européenne propose un total de 44 PPP (dont par exemple 'Climat', 'Villes durables, intelligentes et inclusives', 'Maritime', etc). Une consultation est en cours jusqu'au 6/11/2019 avec une sélection finale par une commission indépendante fin novembre/décembre.
 - La **création de cinq missions européennes** (peut-être plus) avec l'objectif de créer un plus grand impact et répondre à des défis sociétaux transversaux. Des groupes d'experts définissent les objectifs de ces missions.
 - La mise en place d'une **politique d'accès ouvert et immédiat** aux résultats, données, plans de gestion des données.
 - **Synergie avec les différents programmes de financement européens** au moyen du processus de planification stratégique.

- Le 1^{er} programme de travail 2021-2022

- Fera l'objet d'échanges entre les Etats-Membres à partir du 1er janvier 2021, après accord sur le règlement de participation. Cette première lecture sera effectuée pour le 16/04/2021.
- Devrait être **publié** officiellement en **été 2021**.

Retour d'expérience d'un porteur de projet

Monsieur Florent Anon, Responsable projets Innovation & Europe au pôle de compétitivité Mov'eo, a apporté son témoignage en s'appuyant sur son expérience dans les projets européens. Le pôle est impliqué dans six projets répondant à des programmes de financements européens très différents ; ce qui a favorisé une augmentation de la coopération internationale de 3 à 5% en quelques années.

Ce retour d'expérience a porté en particulier sur le projet BRAVE en réponse à l'appel H2020-ART-04-2016 : du montage de la proposition, la création du consortium (11 partenaires) jusqu'à sa gestion avec ses problèmes et imprévus, Mov'eo étant responsable du Management et de la coordination du projet. BRAVE est un projet à envergure internationale, avec des partenaires australiens non financés par la Commission européenne et des jumelages (Twinings). Un groupe miroir a aussi été mis en place composé de 24 membres de 7 nationalités différentes.

Les partenaires internationaux associés n'ont droit d'accès qu'aux résultats mentionnés dans l'accord de consortium, d'où la nécessité de bien prendre en compte tous les éléments sensibles dans le contenu de cet accord. La problématique de la propriété intellectuelle (P.I.) doit être abordée d'une manière globale par les partenaires avec la finalisation d'obtenir des résultats globaux. Le terme P.I. subit malheureusement une déperdition dans la profondeur du sens lors des traductions.

Conseils d'un expert évaluateur

Madame Anne Charreyron-Perchet, Evaluatrice et experte, a partagé son retour d'expérience sur l'évaluation de projets européens, qu'elle pratique dans les domaines de mobilité urbaine et de villes intelligentes depuis plusieurs années. Elle a tout d'abord expliqué la procédure et les conditions pour devenir expert-évaluateur, puis les conditions de travail.

Le processus d'évaluation s'effectue en deux étapes :

- 1) Une évaluation individuelle où trois ou quatre experts indépendants sont nommés par projet. Chaque évaluateur rédige un rapport basé sur les trois critères¹ « Excellence, Impact, Implementation » qui sont indiqués dans le programme de travail (cf. diapositive 5), donne un avis argumenté et une note.
- 2) Une évaluation en groupe à Bruxelles composé des experts-évaluateurs, un rapporteur, un modérateur**² d'INEA et un opérateur pour le contrôle de la qualité de l'évaluation. Les projets sont examinés un à un et les évaluateurs préparent un rapport de consensus final (ESR) qui sera envoyé aux porteurs de projets.

La Commission européenne est très prudente sur les mots : le contenu du rapport doit rester très positif même si le projet n'est pas retenu. Un panel final produira une liste des projets retenus en-dessus et en-dessous du seuil.

Quelques conseils de rédaction :

- Le porteur de projet doit répondre aux exigences du topic et traiter tous les points du sujet (sans faire d'impasse).
- La rédaction de la proposition doit être claire et bien structurée.
- La forme est extrêmement importante : utiliser le plus possible des tableaux et croquis, ne pas tout dire, ne pas rédiger avec un style d'énumération (puces) ni trop littéraire, ni trop scientifique.
- Prendre en compte le fait que les experts-évaluateurs proviennent de milieux très divers, sont plutôt généralistes et la plupart du temps ne connaissent pas le domaine.
- Pour l'impact, inclure par exemple un tableau en deux colonnes : l'une listant les points à traiter et l'autre sur les actions et les solutions apportées.
- Veiller au nombre de femmes impliquées dans le projet et à un équilibre du budget entre les partenaires. Lorsque deux propositions sont ex-aequo, ces deux points deviennent des critères d'évaluation.

¹ Dans le cas d'une proposition en 2 étapes, seuls les deux premiers critères sont traités lors de la 1^{ère} étape.

² Le modérateur devient le 'project officer' lorsque le projet est accepté.

En conclusion :

- Les propositions sont en général d'un bon niveau mais les meilleures sont retenues.
- Etre expert-évaluateur, même si l'indemnité journalière n'est pas à la hauteur du travail fourni et que le temps imparti par la Commission européenne pour la lecture de chaque proposition est sous-estimé :
 - Permet d'avoir les clefs pour rédiger une bonne proposition : la meilleure formation pour structurer ;
 - Est une valeur ajoutée quant à la connaissance de ce qu'il se passe au niveau européen.

Sessions spécifiques

Autres opportunités de financements européens

Madame Marie-Françoise Sherratt-Roux, P.C.N. Transport (IFSTTAR) a présenté d'autres mécanismes de financement européen pouvant être utilisés par les candidats porteurs de projets européens. Les programmes évoqués sont les suivants :

1. Partenariats Public-Privé européens (PPP) : Clean Sky (Aéronautique et transport aérien), Fuel Cells & Hydrogen FCH2 (piles à combustible et hydrogène), SESAR2020 (Gestion du trafic aérien - ATM), Shift2Rail (secteur ferroviaire), Ecsel - Electronic Components & Systems for European Leadership (Technologies clés numériques et génériques)
2. JPI Urban Europe - Initiative de programmation conjointe (Joint Programming Initiative)
3. Knowledge and Innovation Communities - KICs (Communautés de la connaissance et de l'innovation - CCI) et European Institute of Innovation and Technology – EIT (Institut européen d'innovation et de technologie - IET)
4. Connecting Europe Facility – CEF (Mécanisme pour l'interconnexion en Europe - MIE) : domaine des infrastructures. Programme à utiliser en synergie avec Horizon 2020 pour déployer les technologies développées dans H2020
5. European Innovation Council – EIC Pilot (Conseil Européen de l'Innovation – CEI) : Pathfinder (FET) et Accelerator (SMEI). FET = Future & Emerging Technologies (Technologies Futures et Emergentes)
6. EUREKA EUROSTARS : programme destiné aux PME innovantes à fort potentiel de croissance
7. Programme LIFE : instrument dédié à l'environnement, la nature et la qualité de la vie, liés au changement climatique

Mécanismes d'aide au montage de projets européens

Madame Bénédicte Martin, P.C.N. Transport (Ecole Centrale de Lyon) a expliqué les mécanismes d'aide au montage de projets européens Horizon 2020 et abordé les points suivants : les réseaux d'information, la recherche de partenaires (brièvement), quelques outils financiers d'aide au montage de projets pour les secteurs privé et public, les différentes aides nationales et régionales mises en œuvre pour assister les acteurs à participer dans des projets.

Comment se créer un réseau européen et recherche de partenaires

Présentation effectuée par Madame Fabienne Daveran, P.C.N. Transport (Aérospatiale Valley) et Madame Mathilde Petit, P.C.N. Transport (Mov'eo). Les messages importants à retenir sont les suivants :

- Avoir une excellente visibilité européenne ;
- Accroître sa visibilité sur les réseaux sociaux ;
- Utiliser les moyens et les outils mis à disposition pour se rendre visible et se faire connaître ;
- Participer à des conférences européennes et des événements de réseautage (B2B) ;
- Avoir une bonne connaissance de la recherche et de l'innovation en Europe ;
- Bien connaître son écosystème et créer son propre réseau ;
- Utiliser également tous les réseaux existants : associations et plateformes européennes, bureaux des représentations des régions en Europe, les pôles de compétitivité, le réseau entreprise Europe (E.E.N.) etc, les programmes de financement de montage de réseaux.

XXX